91 Essonne
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

## ESPACES NATURELS - CADRE DE VIE

# Le lac Montalbot

## Un site remarquable à redécouvrir.

Le Conseil départemental de l'Essonne, la commune de Vigneux-sur-Seine, la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine et le CAUE de l'Essonne s'associent dans le projet de reconquête et de valorisation du site du lac Montalbot et de ses abords.

Parcours paysage et biodiversité organisé pour les Journées du Patrimoine, septembre 2019.
**Action menée depuis 2018.**

9 cours Blaise Pascal
91000 EVRY - COURCOURONNES
Tél. : 01 60 79 35 44
caue91@caue91.asso.fr

www.caue91.asso.fr

Les partenaires du **CAUE** :

## Le point de départ

Face à la dégradation du site, la pollution des eaux du lac et l'occupation illégale des abords, le Conseil départemental de l'Essonne et la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine ont sollicité le CAUE de l'Essonne pour les accompagner dans une démarche d'aménagement et de valorisation du lac Montalbot et de ses environs. Cette démarche intégrée à la Convention « Nature en Ville » s'inscrit dans le cadre du volet « Favoriser et promouvoir la biodiversité urbaine » du Schéma Département des Espaces Naturels Sensibles (2012-2021).
Établie pour cinq ans et renouvelable une fois, elle vise à préserver la nature de proximité, enrayer la perte de biodiversité en milieu urbain et périurbain, conforter le Réseau Ecologique Départemental de l'Essonne et renforcer la Trame Verte et Bleue sur le territoire.

## L'objectif de notre mission sur le lac Montalbot

L'exigence de cette démarche est de développer une stratégie collective pour penser l'avenir du site à plus ou moins long terme en définissant des objectifs précis. Il s'agit de faire du lac Montalbot et de ses abords :

- Un maillon « écologique » de la Trame Verte et Bleue dans l'enchaînement des espaces naturels le long de la Seine, et avec la forêt de Sénart.
- Une « vitrine » de l'agglomération depuis la gare du RER, porte d'entrée de la métropole.
- Un espace public naturel et écologique, entre ville et Seine, pour les Vigneusiens.
- Un site pilote dans la gestion écologique, pour une amélioration de la biodiversité.

Il s'agit également de mettre en place une démarche inclusive avec les différents partenaires, associations et habitants, en s'appuyant sur la biodiversité pour une plus grande appropriation. Et de créer une animation continue, en lien avec les équipements de la commune (scolaires, équipements culturels et sportifs, associations...).

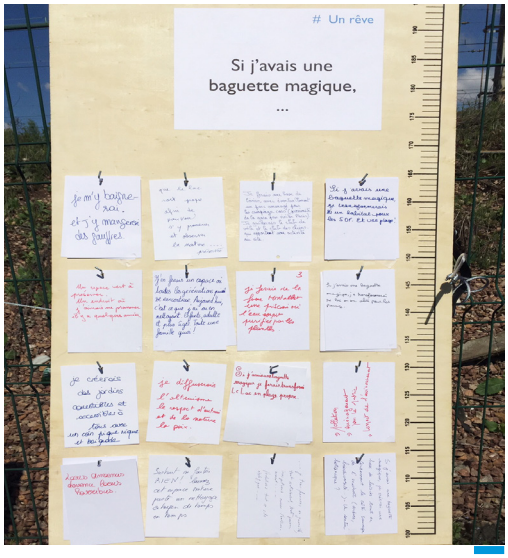

Récolte des perceptions et souhaits des riverains lors d'une journée de nettoyage du site, mai 2019.

## Le déroulé

**En 2018, afin de mettre le partenariat en place, un comité de pilotage (« Copil ») a été créé, rassemblant les différents acteurs et permettant d'établir les engagements de chacun dans ce projet.** Concernant l'étude confiée au CAUE, la proposition se décompose en 4 temps :

1. Elaboration d'un diagnostic partagé : diagnostic écologique et diagnostic d'usages, scénarios différenciés AgroParisTech et enquête CAUE.
2. Définition d'un programme, basé sur le diagnostic écologique et d'usages, en partenariat avec les ENS et les différents partenaires.
3. Constitution d'un plan-programme validé par l'ensemble des partenaires.
4. Animation et diffusion de la démarche chemin faisant, et valorisation sur le long terme.

**Le premier Copil, le 16 février 2018, a permis de définir les différents enjeux, de clarifier les missions de chacun et de définir les priorités.** C'est dans un contexte d'urgence qu'ont eu lieu les premiers travaux sur le site dès 2018, avec d'importantes opérations de nettoyage et de sécurisation des lieux.

**L'année 2019 a été consacrée à l'organisation d'événements assurant la mise en lumière de ce site méconnu et délaissé.** Le CAUE a commencé à mener une enquête auprès des habitants sur le devenir de ce site lors de la journée de nettoyage organisée par la Communauté d'agglomération en mai. Cette journée a été complétée grâce à des visites guidées grand public organisées dans le cadre des Journées du Patrimoine en septembre, en partenariat avec la Maison de la Nature et de l'Environnement de la Communauté d'agglomération.

Ce site exceptionnel a été pris comme objet d'étude par le CAUE de l'Essonne pour la démarche « Arpenter, expérimenter, mettre en œuvre : la biodiversité + » initiée par les CAUE d'Île-de-France et financée par la DRIEE dans le cadre de l'évaluation du SRCE. Des parcours-ateliers ont ainsi permis de mobiliser des partenaires locaux, départementaux, régionaux et nationaux pour partager les enjeux de cet espace naturel aux portes de la Métropole.

**L'année 2020 verra la finalisation du plan-programme.** Les grandes lignes et les principaux objectifs ont été présentés en Copil en mars, ainsi que les débuts de transformation du site avec la poursuite de la concertation et la coconstruction du projet. Cette année devrait également aboutir à la signature de la Convention Nature en Ville.

**CAUE+**

- Capacité animation grand public.
- Mise en réseau des partenaires.
- Médiation terrain.
- Partie prenante comité des partenaires ARB.
- Valorisation régionale/Financement DRIEE.

Mots-clés :
*#Biodiversité #Paysage #Médiation #Pédagogie #TrameVerteEtBleue*

9 cours Blaise Pascal
91000 EVRY - COURCOURONNES
Tél. : 01 60 79 35 44
caue91@caue91.asso.fr

ENTRETIEN

# François Durovray

## Président de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

# "Par son approche de terrain très fine, le CAUE permet de développer un projet spécifique"

**Pourquoi avez-vous fait appel au CAUE de l'Essonne ?**
Au regard des objectifs ambitieux que la CAVYVS souhaite porter pour le lac Montalbot à Vigneux-sur-Seine, s'appuyer sur les compétences du CAUE m'est apparu comme une évidence. J'avais notamment en tête le précieux concours du CAUE au vaste projet d'aménagement du Cirque de l'Essonne, piloté par le Département au titre des Espaces Naturels Sensibles.

**Quelle était votre attente ?**
Avant tout, un rôle de conseil basé sur une réelle expertise technique, nourrie d'expériences similaires ou proches. Nous avions besoin d'un regard extérieur capable de saisir toute la richesse de ce site outragé ces dernières années par divers épisodes de pollution et de dépôts illicites. Ce projet doit permettre de changer le regard porté sur un espace délaissé et pourtant extrêmement riche au regard de la biodiversité, qu'il convient aujourd'hui de préserver et de révéler aux habitants.

**En quoi le concours du CAUE vous aide-t-il ?**
Par son approche de terrain très fine, le CAUE permet de développer un projet spécifique, particulièrement bien adapté au lieu. Nous sommes aux antipodes d'un aménagement "copier-coller", déjà vu ailleurs. Ici, c'est la nature qui dicte la forme du projet, les aménagements n'étant là que pour aider la nature à se développer et à se magnifier.

**Le Conseil départemental de l'Essonne, la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, la commune de Vigneux-sur-Seine et le CAUE de l'Essonne s'associent dans le projet de reconquête et de valorisation du site du lac Montalbot et de ses abords.**

**Quel est l'apport concret du CAUE pour votre projet ?**
Le CAUE a su adopter une approche très pragmatique, permettant de concilier intelligemment des zones naturelles protégées et des espaces plus récréatifs ouverts au public. Des sentiers et des lieux d'observation des oiseaux permettront d'être au plus près de la nature, et de développer à terme des visites pédagogiques de sensibilisation, notamment auprès des enfants.

**Et à titre personnel ?**
Cette expérience m'a renforcé dans ma conviction que Montalbot est un site exceptionnel bien trop méconnu, qui deviendra dans les prochaines années un lieu de découverte et de détente incontournable au sein du Val d'Yerres Val de Seine. J'ai particulièrement apprécié l'implication du CAUE aux Journées du Patrimoine, présent auprès des habitants pour recueillir leurs visions et coconstruire le projet avec eux. ■